



ROUE LIBRE 92  
Tourisme et Convivialité

## Moto Club " Roue Libre 92 "

Association loi 1901  
72 boulevard National 92000 Nanterre



ROUE LIBRE 92  
Tourisme et Convivialité

\*\*\*Inscription à la balade du . . / . . /2024 \*\*\*

### Participation Forfaitaire :

Balade Journée                    5€/pers      
Balade Week-end                    10€/pers   

<b>Infos générales</b>	Nom	.....
	Prénom	.....
	Adresse	.....
	Surnom	.....
	Code postal, ville	.....
	Date de naissance	.....
	Téléphone domicile	.....
	Téléphone bureau	.....
	Portable	.....
	fax	.....
	E MAIL	.....
	Site WEB	.....
	Personne à contacter en cas d'urgence : nom/tel	.....
	<b>Infos pilote</b>	Marque
Modèle		.....
Cylindrée		.....
Compagnie d'assurance		.....
Numéro d'assurance		.....
Permis numéro		.....
Délivré le A		.....
Numéro de téléphone de l'assistance		.....

**Tournez SVP\_**

## CONSIGNES AVANT LE DEPART

...faire le plein d'essence et avoir une moto en bon état de marche...  
...avoir une tenue adéquate : bottes, veste solide, pantalon, casque et gants...

## CONSIGNES PENDANT LA BALADE

Afin de garantir à chacun d'entre vous une sortie dans de bonnes conditions de sécurité quelques consignes sont données ci-dessous, que vous êtes invité à respecter.

### ROULER EN QUINCONCE

Rouler en décalage, à droite ou à gauche, de la moto qui vous précède (selon la position de celle-ci sur la route) en gardant une distance de freinage correcte (10 m environ )

Dans les virages, se mettre en file indienne , toujours à bonne distance, et revenir en quinconce à l'issue du dit virage

La moto de queue se tient au milieu de la voie

### RESPECTER L'ORDRE DE MARCHE ETABLI

L'ordre de marche établi tient compte des niveaux différents de conduite et de la nécessité d'encadrer les moins aguerris et ceux que nous ne connaissons pas et dont nous ignorons les modalités de conduite.

Nos balades sont touristiques et non sportives.

Les nouveaux s'insèrent un par un entre les adhérents et gardent la place qui leur été fixée au départ.

Les plus rapides sont en queue, les moins rapides derrière l'organisateur.

### EN CAS DE PANNE de l'un d'entre nous

Ne pas s'arrêter en paquet autour de la moto en panne mais s'arrêter un peu au-delà et en deçà, à une distance raisonnable les uns des autres (15/20m environ), en marge de sécurité

### Rappel du code de circulation motarde en groupe

**CHACUN EST RESPONSABLE DE LA MOTO qui est DEVANT LUI  
et de CELLE QUI EST DERRIERE LUI**

et ne doit en aucun cas prendre de risque pour rattraper celui qui précède

Dès que l'on ne voit plus personne dans son rétro à l'arrière ralentir fortement jusqu'à ce que le suivant rejoigne, voir s'arrêter dans les conditions décrites ci-dessus, clignotants ou warnings mis.

De façon générale chacun doit veiller à ce que celui qui est immédiatement derrière suive et cela particulièrement au feu rouge.

Prévenir celui qui est devant par un coup de klaxon afin de ralentir si besoin est.

La moto de TETE doit être attentive à l'ensemble des mouvements derrière elle

### IMPERATIVEMENT RESPECTER LES LIEUX DE REGROUPEMENT

et repartir dans l'ordre de marche préétabli au départ lorsque l'organisateur en donne le signal.

### RAVITAILLEMENT EN ESSENCE

Tous les participants doivent faire le plein en même temps lorsque le ravitaillement est prévu.  
Les arrêts essence s'ajustant au plus petit réservoir.

## ***Objectifs du MOTO CLUB ROUE LIBRE 92***

---

- De mettre à la disposition de ses membres des facilités qui leur permettent d'en exercer la pratique et de se perfectionner.
- De nouer des liens de communauté et d'intérêts entre les motocyclistes et les autres usagers de la route.
- De développer entre les membres un esprit d'amitié et de solidarité.

### **AVERTISSEMENT :**

**Tout conducteur participant à une sortie doit être dûment assuré. Le présent questionnaire vise à s'en assurer dans l'intérêt de tous.**

**Les conditions de circulation en sortie collective sont celles déterminées par le Moto Club se conformant aux règles de sécurité légales, toute personne doit s'y conformer.**

**Les participants doivent se considérer en excursion personnelle, respecter le code de la route et les arrêtés municipaux des localités traversées.**

**En cas d'accident du a un non-respect des consignes données, la responsabilité du Moto Club ne saurait être engagée en aucune manière.**

*Je soussigné \_\_\_\_\_, certifie avoir pleine connaissance des objectifs de l'association et m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur mis en place.*

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature